



MALIN
L'espion aveugle
au regard vif.

LES DÉCOUVERTES D'ALBIN, ESPION AVEUGLE

Me voici devant ma moto fraîchement sortie de chez le concessionnaire le plus proche. Celui-ci n'a pas fait mentir les nombreux détracteurs des gens de son métier. L'accueil n'a pas été digne de ce nom. Je suis un motocycliste amateur, certes, mais pas insensible à un sourire. Je mérite un minimum de respect, surtout quand je m'appête à dépenser quelques centaines d'euros...

Le simple trajet de chez lui jusqu'à chez moi m'a mis sur la piste de quelques défauts, il faut maintenant que je

vérifie tout cela sérieusement. Pour m'aider, j'utilise un cahier fourni par l'AFMCM à tous ses stagiaires. Le fascicule récapitule ce que vous avez appris pendant votre stage. Le réglage de la richesse n'a pas été fait : la vis prévue à cet effet est toujours bloquée et les deux carburateurs n'ont pas été synchronisés. Dommage, ça leur aurait permis de constater que le capuchon de prise d'admission destiné à brancher le dépressiomètre était déchiré, ce qui aurait pu facilement occasionner une



FACILE
Une colonne de direction desserrée est si simple à détecter ! Et pourtant...

mauvaise carburation et abîmer le moteur par un mélange trop pauvre. Les carburateurs n'ont donc pas été touchés. Évidemment, leur accès n'est pas très aisé... Mon kit-chaîne a été changé, mais le maillon autocassant a été frappé avec une bouterolle au lieu d'être ouvert au pointeau, ce qui fragilise la chaîne. Mon ampoule d'éclairage de plaque n'a pas été changée. Il n'est pourtant ni difficile ni long de vérifier les lumières sur une moto. Sans compter que le défaut d'éclairage

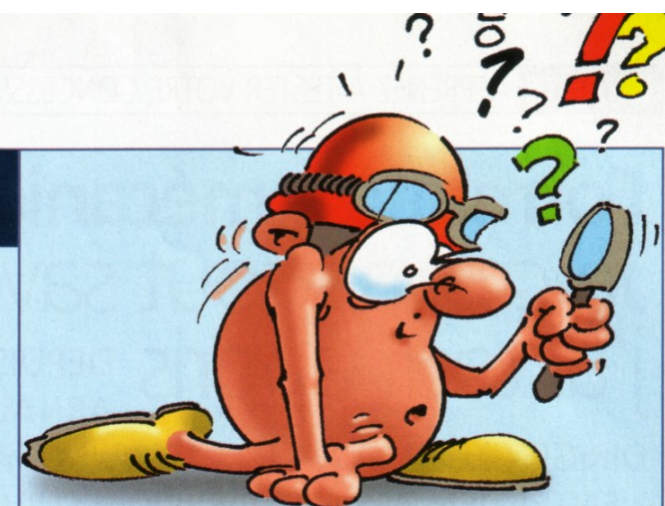
d'une plaque est verbalisable. Qui paiera l'amende ? Pour finir en apothéose, ma colonne de direction était desserrée. Ceci peut avoir des conséquences très graves. Tout d'abord, les roulements de direction deviennent rapidement "billés", vous obligeant à les changer, avec de gros frais à la clé. Mais, surtout, la direction de votre moto devient instable, ce qui entraîne des guidonnages susceptibles de vous faire chuter. J'ai mis deux heures pour vérifier le travail de mon



RAPIDE
Je repère et répare cette panne en moins d'une minute.

motociste et pour refaire ce qui n'avait pas ou avait été mal fait. C'est peu et ceci prouve que mon stage a été productif. Le concessionnaire, lui, m'a compté 4h25 de main-d'œuvre et facturé 638,56€ avec les pièces. D'après nos experts, le travail aurait pu aisément être réalisé en 4 heures, et un petit quart d'heure supplémentaire aurait été suffisant pour effectuer ce qui ne l'a pas été. Ce constat incite à la méfiance. Bien entendu, les motocistes ne sont pas tous mauvais, loin s'en faut, il en est même d'excellents. À vous maintenant de juger le vôtre et d'en choisir un autre si nécessaire.

**BIENTÔT, VOUS
EN REMONTREREZ
À VOTRE
CONCESSIONNAIRE !**



CE QUE LE CONCESSIONNAIRE A RÉPARÉ

- Les bougies ont été changées.
- L'huile de fourche a été remplacée par une autre un peu moins fluide (fourche légèrement durcie).
- La garde de l'embrayage a été ajustée.
- Le pneu avant a été changé.
- La vidange a été faite et les filtres à huile et air remplacés.
- Les plaquettes arrière ont été également changées.
- Le kit-chaîne a été remplacé.

Bien sûr, tout ceci permet au concessionnaire de facturer des pièces en plus de la main-d'œuvre...

CE QUE LE CONCESSIONNAIRE A OUBLIÉ

- Régler la vis de richesse.
- Régler la synchronisation des carburateurs.
- Changer le bouchon de prise du dépressiomètre.
- Changer l'ampoule d'éclairage de plaque.
- Contrôler et resserrer la colonne de direction.
- S'occuper de la rayure sur l'échappement.

EXIGEZ UN ORDRE DE RÉPARATION !

L'ordre de réparation n'a pas été correctement rempli, on ne me l'a pas fait signer et on ne m'a pas laissé l'original. Tout ceci est pourtant obligatoire. Ce papier est fait pour protéger le client, mais aussi le motociste. Dans ce cas précis, le concessionnaire n'a pas fait le tour de la moto pour constater les diverses cassures ou rayures, qui pourraient lui incomber à tort. Par exemple, une fraîche rayure, bien visible sur le silencieux et qui n'a pas été stipulée sur l'ordre de réparation m'aurait permis d'exiger le remplacement du silencieux, tout au moins sa réparation ou un dédommagement. Soyez exigeant sur ce point, car l'inverse peut aussi se produire.

